

496 800 € !

Déclaration au Conseil supérieur de l'éducation

Monsieur le ministre,

Dans notre déclaration au Conseil supérieur de l'éducation du 16 novembre dernier, nous vous avons interrogé précisément sur la situation des personnels de l'éducation nationale suspendus pour ne pas avoir satisfait à une obligation vaccinale qui, pour ce qui les concerne, est dépourvue de toute justification sanitaire, vous le savez aussi bien que nous. Nous avons mis en évidence que cette suspension sans traitement, que certains personnels subissent depuis le mois de septembre, frappait presque exclusivement des femmes dont certaines vivaient seules avec des enfants à charge, situation qui a ému la ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et qui devrait interpeller également le président de la République quand nous lui en ferons part, lui qui a fait de cette égalité l'une des grandes causes du quinquennat. Nous vous avons fait observer que le ministère de l'éducation nationale était le seul à appliquer la loi du 5 août avec une telle brutalité puisque le ministère de la justice et même celui de la santé avaient exempté de cette obligation les psychologues qui ne pratiquent pas d'actes thérapeutiques. Pour finir, nous avons fait appel à votre humanité pour que la situation de ces personnels soit réglée dans les meilleurs délais.

Deux mois après, nous attendons toujours votre réponse. Nous tenons à vous signaler que les personnels que vous avez suspendus et privés de traitement par pur dogmatisme, désinvolture ou indifférence, en faisant comme si elles étaient coupables d'une faute grave sans avoir pu cependant s'en disculper dans le cadre d'une procédure respectant le contradictoire, n'ont pas eu les moyens de s'offrir des vacances en fin d'année et, ce qui est bien plus inquiétant, sont plongées par votre décision dans un état de dépression dont les conséquences pourraient s'avérer dramatiques, ce dont nous vous imputerons l'entière responsabilité le cas échéant.

Nous prenons donc à témoin cette assemblée, ainsi que l'ensemble de la profession à qui nous communiquerons cette déclaration ce jour-même, de notre insistance pour obtenir une réponse et des actes immédiats. Persister dans le silence serait incompréhensible, d'autant plus que nous avons appris il y a deux jours en même temps que la France entière, que le ministère que vous dirigez, ce ministère qui s'est permis d'interrompre le versement du traitement

des personnels dont nous venons de parler sans se soucier de leur sort, eh bien ce même ministère avait versé au cabinet Mac Kinsey France une somme d'environ 500 000 euros dont le bénéficiaire n'est toujours pas capable de dire à ce jour à quoi elle a véritablement servi. Plus précisément, lors de son audition le 18 janvier 2022 par la commission sénatoriale ad hoc, à la question posée par la sénatrice Eliane Assassi en sa qualité de rapporteur lui demandant à quoi avait abouti sa mission après avoir « obtenu un contrat d'un montant de 496 800 euros pour évaluer les évolutions (sic) du métier d'enseignant », Monsieur Karmi Tadjeddine, co-dirigeant dudit cabinet Mac Kinsey France, a répondu (*verbatim*) qu'il s'agissait « d'accompagner la DITP pour organiser un séminaire qui était prévu pour réfléchir aux grandes tendances du marché (sic) des métiers de l'enseignement et à ce titre quelles pouvaient être (sic) les réflexions autour du métier d'enseignant ». Et d'ajouter : « nous avons accompagné la DITP dans cette réflexion », effectué des « travaux de comparaison internationale (benchmarking) », « analysé les évolutions » afin de « réfléchir à des thèmes de réflexion » (sic) !

Monsieur le ministre, vous avez donc versé à un cabinet de conseil à l'implantation mondiale près d'un demi-million d'euros pour qu'il *réfléchisse à des thèmes de réflexion* et qu'il organise un séminaire ! C'est du moins ce que prétend l'entreprise bénéficiaire de cet argent, qui est l'argent des Français. Confirmez-vous les déclarations de son dirigeant auditionné au Sénat ?

A vrai dire, nous ne voulons même pas le savoir tant ces révélations provoquent la nausée et l'écœurement, car nous savons déjà très bien que c'est dans le cadre d'un soi-disant Grenelle où ont été invités les premiers venus et les moins autorisés à parler intelligemment du métier d'enseignant que le cabinet Mac Kinsey France a reçu un demi-million d'euros pour faire trois affiches destinées à persuader l'opinion que vous aviez revalorisé le salaire des enseignants en l'augmentant en moyenne de 23 euros bruts par mois !

C'est pourquoi, Monsieur le ministre, nous vous mettons solennellement en demeure de récupérer, par tous les moyens à votre disposition, la somme de 496 800 indûment versée à Mac Kinsey France et de la reverser intégralement aux personnels de l'éducation nationale qui ont été suspendus de façon injuste, pour ne pas dire ignoble, et qui sont actuellement au bord du gouffre !